

Budget

Le point sur les orientations pour 2021

BUDGET COMMUNAL

Le budget communal a été voté le 18 février 2021 par le conseil municipal. Il se décompose en 2 sections qui doivent s'équilibrer chacune en dépenses et en recettes.

La section de fonctionnement :

Elle regroupe toutes les dépenses régulières nécessaires au fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, travaux d'entretien, électricité, eau, alimentation pour restaurant scolaire, fournitures administratives, assurances, fêtes et cérémonies...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette. Les principales recettes sont les prestations effectuées par la commune (restauration scolaire, accueil périscolaire, locations diverses...), les dotations de l'Etat et la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières).

La section d'investissement :

Les investissements concernent les travaux neufs, grosses réparations, acquisition de terrains, bâtiments, équipements et gros matériel. Pour 2021, il est prévu :

- aménagement de la place des Trois Puits (700 000 €). Le Département et l'Etat ont été sollicités pour obtenir des subventions à hauteur de 383 305 €.
- réfection de la halle de tennis (117 000 €) : remplacement de la couverture et de l'éclairage.

Pour 2021, le financement des investissements prévus

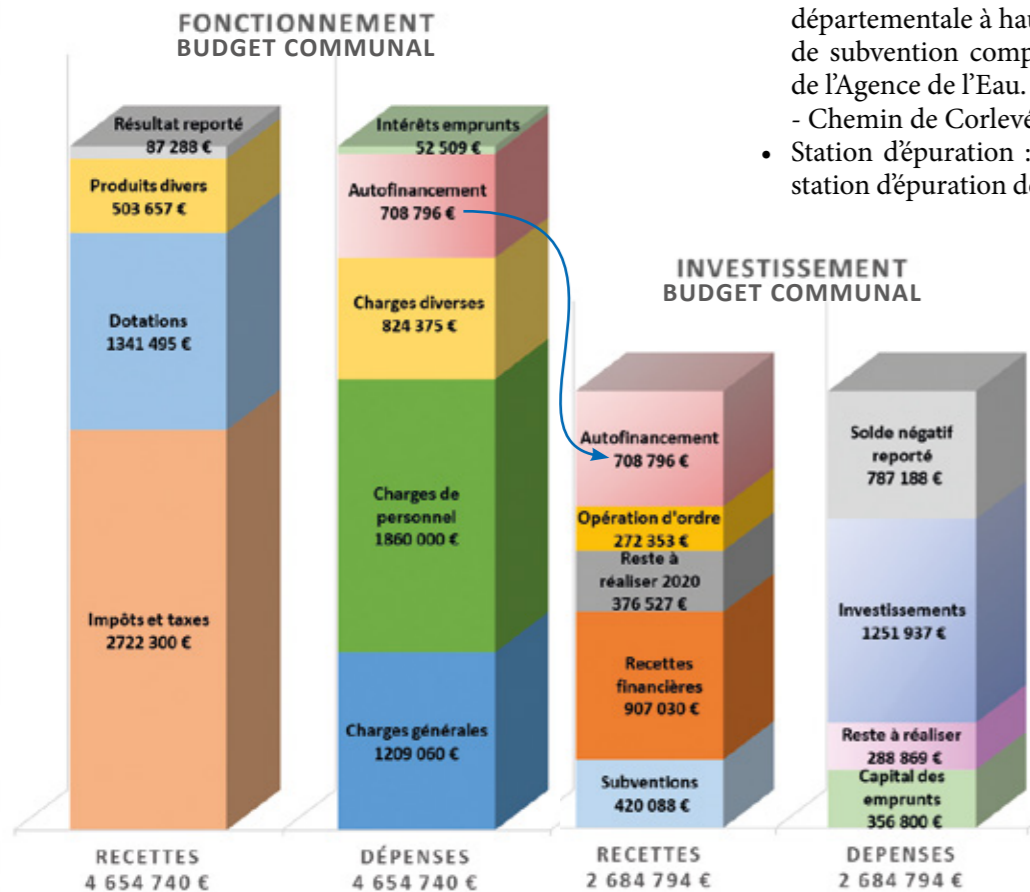
sera effectué sur les fonds propres de la collectivité. Le programme 2021 a été construit de manière à ne pas recourir à l'emprunt en s'appuyant sur les recettes et l'auto-financement.

BUDGETS ANNEXES

Budget annexe de l'Eau : La principale recette du budget annexe de l'eau est la part communale de la facturation « eau potable » aux usagers effectuée par le délégataire. Les dépenses prévisionnelles 2021 sont :

- réalisation d'un schéma directeur « eau » permettant de faire le diagnostic de l'existant et de préconiser les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau : 96 000 €
 - dévoisement sur le domaine public d'un tronçon eau potable situé en domaine privé route de Montfort sur le domaine public : 17 000 €. Ces travaux seront réalisés en même temps que ceux d'assainissement.
- Budget annexe de l'Assainissement : le budget assainissement est financé principalement par la part communale de la facturation « assainissement » effectuée auprès des usagers par le délégataire. Le budget 2021 prévoit les dépenses suivantes :
- Travaux de réseau : 280 400 €
 - Rue de Montfort : redimensionnement du collecteur suite au schéma directeur d'assainissement. Ces travaux estimés à 247 000 € sont éligibles à subvention départementale à hauteur de 103 000 €. Une demande de subvention complémentaire sera effectuée auprès de l'Agence de l'Eau.
 - Chemin de Corlevé : pose d'un collecteur : 24 300 €
 - Station d'épuration : 3 966 000 € construction d'une station d'épuration de 5000 EH (équivalents habitants) sur le site actuel.
 - Maîtrise d'œuvre, coordonnateur de sécurité, bureau de contrôle, sondages : 145 200 €
 - Travaux : 3 820 800 €. Une subvention de l'Agence de l'Eau de 1 160 000 € est attendue sur ce projet. Le début effectif des travaux ne devrait avoir lieu qu'en fin d'année 2021, voire début 2022.

Pour équilibrer le budget d'investissement 2021, il est nécessaire d'inscrire un emprunt de 1 465 938 €. Mais il ne sera souscrit que le montant nécessaire à l'équilibre des comptes 2021.



Avant / après

La gare construite en 1884 en service jusqu'en 1948



La gare.



Rue de l'ancienne gare.

Travaux

Place des Trois Puits

Le 17 février 2021 le premier coup de pioche dans le muret de la Place des Trois Puits a donné le départ des travaux. Ce muret mitoyen entre la place et deux riverains menaçait de s'écrouler !

En même temps démarrait la construction des quais bus sur l'avenue du Dr Gallouedec, à la demande de la Région par souci d'accessibilité des personnes porteuses de handicap. Ces deux chantiers constituent la phase 1 des travaux lesquels ont duré 2 mois.

La phase 2 comprend la refonte totale de la place elle-même. Les travaux se dérouleront, par moitié, afin de laisser



des places de parking libres. Notons que l'accès sera toujours possible aussi bien pour le cabinet médical que pour les commerces, grâce au phasage des travaux. Il est prévu une allée centrale arborée pour les piétons, à l'abri des voitures. Un parking pour les vélos verra le jour. Un fourreau, enterré dans la dalle pour prises électriques de recharge des voitures, sera prêt pour un branchement futur. Enfin, sur le devant de la place, une aire de gazon sera destinée aux animations. En octobre 2021, au terme des travaux, nous aurons 68 places de parking.

Coups de colère indignation publique

Déchets

Ras le bol de devoir ramasser les déchets des autres, comme vous pouvez le constater, les dépôts sauvages fleurissent... Devant cet état de fait, des associations, soucieuses du cadre de vie, organisent une collecte des déchets le 17 avril 2021. Une action que la municipalité soutient, mais qui ne devrait pas voir le jour si nous faisons tous preuve de civisme et de respect de l'environnement.

La Poste

La direction de la poste a annoncé dernièrement son intention de fermer le bureau de Parigné du 09 au 28 août 2021. Le conseil municipal conteste cette décision. Un courrier a été adressé à la direction de la Poste. Les Parignéens ont déjà subi la fermeture du bureau de poste le lundi ainsi qu'une réduction des horaires... qu'en est-il du service au public ?



SOMMAIRE

- p.1** • Édito
- p.2** • École
- p.3** • Coin lecture
 - Frelon asiatique
- p.4** • Jean-Claude Lépozé
 - Social
- p.5** • Budget
- p.6** • Avant / Après
 - Travaux
 - Coups de gueule

SERVICES

Service urbanisme

Madame Valérie Février
Sur rendez-vous
Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h
Tél. : 02 43 50 31 37

Assistante sociale

Madame Leroux
Sur rendez-vous
Tél. : 02 43 20 65 15

Conciliateur de justice

Monsieur Maurin
Sur rendez-vous
Tél. : 06 20 64 24 51

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle équipe municipale est en place depuis un an déjà. Même si les animations et les réunions ne peuvent reprendre, le conseil municipal est au travail, vous pourrez en mesurer l'ampleur en parcourant ce numéro.

En janvier, le self a été mis en service, les enfants, le personnel de cuisine et de service en sont pleinement satisfaits, il reste maintenant à travailler sur l'organisation du temps méridien.

Le budget a été voté en février, ce qui demande un travail considérable en amont, conduit par Emilie Sepchat, Directrice Générale des Services. L'exécution peut donc débuter, c'est ainsi que début mars, la 1ère tranche des travaux de la Place des 3 Puits a démarré, avec la mise en place des quais bus, demandés par la Région, afin de répondre à l'accessibilité des personnes porteuses de handicap. La seconde phase se déroulera à la fin du printemps. Une information précise sera portée à votre connaissance, le moment venu. Ce projet, structurant est le premier qui émane d'une réflexion participative, puisqu'en 2017, nous avons sollicité les habitants à un atelier organisé avec la CCI. Un bureau d'études a été sollicité et le projet a été présenté lors d'une réunion publique en janvier 2019. Nous ne manquerons pas de vous présenter de nouveau ce beau projet alliant espace de convivialité, espaces piétons sécurisés et stationnement.

Le conseil municipal travaille aussi sur d'autres dossiers comme la reconstruction de la station d'épuration, le choix du délégataire pour l'eau, le recensement des personnes vulnérables et le suivi, sans oublier la recherche d'un médecin, sur ce point, le dossier administratif suit son cours.

La vie municipale, est aussi rythmée par des départs : Chantal qui fait valoir ses droits à la retraite, Blandine qui fait le choix d'aller vers d'autres horizons, je les remercie très vivement pour leur professionnalisme. Je souhaite la bienvenue à Julien qui va rejoindre l'équipe des espaces verts et Philippe en contrat au service comptabilité.

Pour terminer, un souhait : Pouvoir vous retrouver lors de réunions de quartiers, aux détours de manifestations culturelles et sportives. D'ici là, prenez soin de vous.

Nathalie Morgant, votre Maire



OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi à Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h30
Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
Le maire, les adjoints et les conseillers délégués vous reçoivent sur rendez-vous, y compris le samedi matin.

Bulletin d'informations municipales édité par la Commune de Parigné-l'Évêque
Place du 11 novembre - 72250 Parigné-l'Évêque
02 43 50 31 31 / accueil@mairieparigneleveque.com

Site internet : www.parigneleveque.fr / Page Facebook : Mairie Parigné l'Évêque
Directrice de publication : Nathalie Morgant • Rédaction : Mairie de Parigné-l'Évêque • Création de la maquette et mise en page : service communication de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau • Impression : ITF, Mulsanne • Tirage : 2 500 exemplaires • Photos : Mairie et Hervé Provost « toujours en balade.fr »

Écoles

Le restaurant scolaire n'a jamais si bien porté son nom !



Le 19 février, animation carnaval au restaurant scolaire.

La nouvelle année a vu la mise en service tant attendue du self au sein du restaurant scolaire pour les élèves des écoles primaires. Ce choix audacieux a été rendu nécessaire pour confectionner les 480 repas servis chaque jour aux écoliers. Moment primordial dans la journée de l'écolier, la cantine est devenue un endroit ludique (les enfants mangent au restaurant !) et pour tout le monde, c'est plus agréable. Rencontre avec Christelle Monin (Référente salle et cuisine) et Stéphane Cloud (Responsable du restaurant scolaire, cuisinier).

Le personnel, qui travaille en cuisine ou en salle, apprécie les nouveaux locaux, plus adaptés, plus vastes et plus agréables. La nouvelle organisation, l'agrandissement des cuisines et des lieux de stockage, et la création de la chaîne de self leur permettent de travailler plus confortablement. Les rapports avec les enfants sont différents, le temps du repas est plus convivial et les moments d'échanges plus nombreux.

Le self-service permet de fluidifier le passage des enfants au restaurant scolaire et de leur laisser le temps dont ils ont besoin pour manger. D'ailleurs, certains en profitent et s'éternisent... Les enfants sont responsabilisés et acteurs de leur repas : choix du menu, du volume (raviers, ramequins...), et du rythme pour manger. Ils déjeunent ainsi dans une ambiance plus calme et sereine et surtout moins bruyante.

Quatre personnes travaillent en cuisine pour préparer les repas équilibrés et complets qui sont composés essentiellement de produits locaux et de légumes frais transformés sur place. Le fromage blanc, les pommes, entre autres, sont bio. Le poisson frais est très largement préféré au poisson pané. Les enfants apprécient également le repas végétarien qui est proposé une fois par semaine (pas de jour fixé).

Le libre-service permet aux enfants de choisir entre deux entrées, deux accompagnements de leur plat et deux desserts. Le self permet de mesurer plus précisément ce que chaque enfant mange (ou non !) et Monsieur Cloud veille

à ce qu'ils prennent une entrée, un plat, un dessert et goûtent à tout. Ils peuvent cependant adapter la quantité de leur ration selon leur appétit. Souvent trop jeunes pour gérer, les enfants font ainsi des efforts et mangent davantage, tout en évitant le gaspillage, notent Christelle Monin et Monsieur Cloud.

En fin de parcours, la chaîne de vaisselle permet un contact direct entre les personnels et les enfants. Ils participent au fonctionnement du restaurant, trient leurs déchets, et ainsi sont davantage responsabilisés.

Depuis une dizaine d'années, les menus sont établis en concertation avec Madame Sauvage, diététicienne, lors de la réunion mensuelle de la commission menus.



La commission menus avec Mme Sauvage, l'équipe cuisine, une ATSEM, des élus et 2 enfants du cycle 3.

Quelques remarques :

- La consommation de pain a sensiblement baissé car les enfants n'attendent plus d'être servis et ainsi évitent de grignoter.
- Nous ne notons pas d'augmentation au niveau de la casse de vaisselle, même si les plus petits doivent jouer les équilibristes avec leur plateau.
- Le volume des déchets a légèrement baissé, tant mieux, mais il restera toujours des efforts à faire.

Reste maintenant à parfaire l'occupation du temps d'accueil du midi. Le passage plus fluide des enfants au restaurant scolaire a fait s'allonger leur temps de récréation. Le protocole sanitaire imposé par la covid génère une organisation compliquée et des besoins d'adaptation pour les 24 personnes qui interviennent chaque jour : non-brassage des enfants dans la cour, besoins en personnel importants pour l'entretien des locaux, gestion des flux, ... En plus, parfois la météo s'en mêle...

Coin lecture

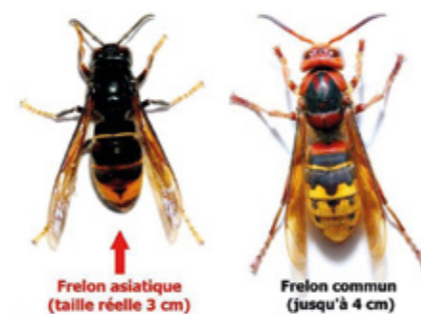
Un nouveau banc dans la cour

Dans la cour de l'école Guillaume Apollinaire, le coin calme-lecture est achevé. Un confortable banc bleu entoure un quercus ilex ou chêne à feuille de houx planté par le service des espaces verts de la commune. Juste à côté, la boîte à livres a été construite et installée par le service bâtiments. Ces projets ont été initiés par le conseil des élèves de l'école Apollinaire.

Frelon asiatique

Distribution d'attractifs

Depuis l'arrivée du frelon asiatique en 2004, classé espèce invasive de deuxième catégorie, son aire d'expansion s'est étendue largement sur toute la France.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

« Une réflexion est engagée pour un aménagement différent des cours de récréation des deux écoles primaires ».



L'équipe du self : Mesdames V. Blin, C. Monin, S. Tassin, A. Bisca, S. Thibault et Monsieur S. Cloud.



Jean-Claude Lépouzé

Un personnage hors du commun

Arrivé en 1960 à Parigné, tout juste sorti de l'École Normale, Jean-Claude Lépouzé a marqué la vie parignienne. Il a tiré sa révérence le 22 janvier.

Personne ne sait s'il avait l'intention de s'installer durablement à Parigné. A-t-il succombé au projet du complexe sportif? Non, c'est plutôt au charme d'Anne-Marie.

Il a effectué toute sa carrière à Parigné, en tant qu'instituteur puis comme professeur des écoles, condition nécessaire pour accéder au poste de directeur, comme il aimait le dire avec un brin d'humour.

Monsieur Lépouzé a marqué beaucoup d'anciens élèves, décrit comme un homme « respecté », « exigeant », « hyperactif », « amateur de calambours ». On se souvient aussi de sa tenue vestimentaire, en short du 15 mars à la mi-novembre.

Jean-Claude Lépouzé vouait une véritable passion au football, sport qu'il n'a jamais pratiqué. Secrétaire des JSP de 1969 à 1976, il était particulièrement investi, ce qui « rendait la tâche plus facile » reconnaît Jacky Gautier, président à l'époque. Les anciens élèves se souviennent qu'ils devaient se tenir à carreau, les lendemains de défaite de l'équipe phare... Jean-Marie Corbion raconte que lorsque les parents ne pouvaient pas conduire leurs enfants aux matchs, Jean-Claude avait LA solution « on grimpeait dans sa 2CV et on devait être en tenue arrivés à Brette ! »

Il a aussi donné à beaucoup d'entre nous le goût de l'investissement dans la vie associative. Pour Jean-Marie,

c'est l'investissement au sein du club des JSP, pour moi, c'est dans la vie municipale.

Jean-Claude m'a incitée à prendre la tête de liste en 2001, aux élections municipales. Au moment de la loi sur la parité, j'ai obéi à mon ancien maître. Par la suite, nous avons été collègues au conseil municipal, ce n'était pas facile au départ de le tutoyer, de l'appeler Jean-Claude...

Malgré son AVC, il était toujours présent. Il y tenait. Jacqueline ou Claudine allaient le chercher, il ne voulait manquer aucune commission, aucun conseil municipal. Philippe Furet, qui lui a succédé à la direction de l'école, se souvient que c'est grâce à Jean-Claude que les écoles se sont inscrites au Cross Ouest France pour la première fois, ensuite la participation des écoles fut systématique.

Au printemps prochain, sur décision de Michel Huon et du comité directeur des JSP, le terrain d'honneur portera le nom de Jean-Claude Lépouzé, un bel hommage pour ce personnage hors du commun.

Nathalie Morgant

Social

Un Noël des aînés pas comme les autres

L'année 2020 s'est terminée par le Noël des Aînés organisé de façon inhabituelle. Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre lors des permanences destinées à la distribution des colis de Noël. Cette nouvelle organisation semble avoir été particulièrement appréciée. C'est pourquoi, nous pensons la maintenir et l'améliorer pour le Noël 2021. En parallèle, nous espérons pouvoir proposer le traditionnel goûter animé de Noël.

L'équipe municipale maintient le lien avec les personnes vulnérables en les contactant régulièrement. Durant le mois de janvier 2021, les personnes vulnérables de plus de 75 ans ont notamment été informées sur les démarches à réaliser pour se faire vacciner contre la COVID 19.

Vous pourrez trouver un lien sur le site internet de la mairie pour accéder aux coordonnées des différents centres de vaccination en Sarthe. L'ouverture d'un centre de vaccination est à l'étude sur le territoire de la Communauté de Communes. Concernant le répertoire des personnes



vulnérables, il est possible de s'y inscrire à tout moment, l'imprimé est désormais accessible depuis le site Internet de la mairie dans la rubrique commission sociale ou en contactant le secrétariat.